



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

notaires

Question écrite n° 38376

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les propositions formulées lors du 109e congrès des notaires de France, qui s'est tenu à Lyon en juin 2013. Il relève, en particulier, la proposition n° 3, de la troisième commission sur la gestion et la valorisation des propriétés publiques, qui pose la limitation du principe d'insaisissabilité aux seuls biens indispensables à la continuité du service public. Il souhaite connaître l'appréciation que porte la chancellerie sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38376

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 9879